



# 20 et 27 juin ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Attention, pour ce double-scrutin,

## les bureaux de vote sont transférés salle polyvalente



Pour voter, pensez à vous munir de votre pièce d'identité et de votre carte d'électeur.

En raison des règles sanitaires, il vous est demandé de venir masqué et, pour signer la liste d'émargement, d'apporter votre propre stylo :  
bleu pour le 1<sup>er</sup> tour et noir pour le 2<sup>ème</sup> tour

### **Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant**

A vu des remarques de nombreux Valgrigniens, il paraît nécessaire de rappeler les règles en vigueur sur notre commune :

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, leur répétition, de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que les tondeuses à gazons, les tronçonneuses, les perceuses, les scies mécaniques, et autres engins bruyants, ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h00**

**Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés aucune activité ne pourra être réalisée** sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour la sécurité des personnes et des biens.



## **Comment suivre les informations de la commune**

**Consultez notre site internet :** [www.ville-vaugrigneuse.fr](http://www.ville-vaugrigneuse.fr)

Vous y trouverez les actualités, les dossiers et les projets en cours, les compte-rendu et les retransmissions des séances du conseil et de nombreuses informations sur notre village

**Inscrivez-vous à notre lettre d'information**

En vous rendant sur le site internet :

Toutes les actualités de la semaine vous seront transmises chaque samedi

**Suivez-nous sur Facebook**

Vous pourrez suivre en direct la retransmission des conseils municipaux et communiquer avec nous.

**Attention : nous souhaitons limiter la distribution des informations sur papier qui sera dorénavant réservée à nos aînés**

## Un an déjà !

Un an déjà que le nouveau conseil municipal est à l'œuvre pour gérer notre commune, et que celui-ci m'a confié le 27 mai 2020 la responsabilité d'animer cette équipe.



Une année compliquée par la présence de la COVID, frustrante, puisque nous avons dû renoncer aux animations et rencontres prévues avec vous, difficile par les décisions que nous avons dû prendre, mais riche en débats avec une équipe toujours présente et motivée.

Une année difficile en effet qui nous a vu renoncer au projet d'école initié par la précédente équipe : un projet ambitieux, trop onéreux pour notre village et son budget, et qui aurait conduit la commune à s'endetter pour de longues années sans pouvoir mener d'autres projets que celui de l'école.

Nous relançons l'étude d'un nouveau projet plus modeste, et en plusieurs phases pour bénéficier au mieux des subventions restreintes qui pourraient nous être accordées.

En attendant, il nous faut faire face à l'augmentation des effectifs aussi bien à l'école élémentaire qui compte 4 classes depuis septembre dernier mais accueillera plus de 100 élèves à la rentrée prochaine, qu'à l'école maternelle qui conservera ses 3 classes. Des travaux vont être entrepris cet été pour accueillir au mieux les élèves en élémentaire et mettre à disposition des élèves 4 classes de grande taille, des sanitaires supplémentaires et de nouveaux locaux pour l'équipe enseignante.

D'autres projets sont en cours, avec à court terme la sécurisation du trajet des élèves rue du Bois des Nots et la révision de notre PLU.

Ces projets nécessitent un financement qui, malgré les recherches actives de subventionnement, implique l'utilisation de nos fonds propres. Les dotations sont, comme chaque année, à la baisse et notre capacité d'autofinancement se réduit depuis plusieurs années et ne permet pas à l'heure actuelle de faire face aux projets que nous avons envisagés dans notre programme.

C'est pourquoi nous avons décidé lors du vote du budget d'augmenter le taux de la taxe foncière communale de 8,5%, ce qui devrait représenter 100€ en moyenne par foyer. Nous avons bien conscience de l'effort que nous vous demandons, même si celui-ci sera compensé par l'abandon de la taxe d'habitation.

Le conseil municipal a également décidé de rétrocéder la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales de la commune au Syndicat de l'Orge. Cette décision était rendue nécessaire par l'état de la station d'épuration de Machery qui ne répond plus correctement à sa fonction, et à l'état des réseaux non entretenus ce qui a engendré des interventions très coûteuses l'an dernier.

Ce choix aura une incidence sur le prix de l'eau : depuis le 1er janvier 2021, chaque foyer doit s'acquitter d'une redevance collecte et d'une redevance assainissement qui devront s'harmoniser sur 3 ans avec les prix pratiqués sur l'ensemble du territoire géré par le Syndicat de l'Orge.

Les consultations sont d'ores et déjà entamées par le Syndicat de l'Orge pour la construction d'une nouvelle station d'épuration plus performante et plus adaptée au nombre grandissant de maisons raccordées. Celle-ci devrait être mise en service au premier trimestre 2023, entièrement financée par le Syndicat de l'Orge.

La situation sanitaire s'améliore et nous espérons bien connaître une rentrée sereine en septembre, ce qui nous permettra de reprendre une vie sociale plus riche. Des événements sont d'ores et déjà prévus et nos comités devraient enfin pouvoir se mettre à l'œuvre avec votre participation.

Je profite de ce message pour vous souhaiter un bel été. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien amicalement

Votre maire,  
Thérèse BLANCHIER